

DELIBERATION (2026-40) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Décision modificative n°1 – Virement de crédits - Budget principal

L'an deux mille vingt-six, le premier juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.
Secrétaire de séance : MME Laura CHAMBADE.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder au virement de crédits budgétaires suivants.

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours – programme 170	5 730 €
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours – programme 142	- 5 730 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 2 juin 2026

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 2 juin 2026,

Le Maire, Pascal BRUHAT.

La secrétaire, Laura CHAMBADE.